



Édito

SOMMAIRE

P. 1 et 2

Édito et Agenda

P. 2 à 4

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

- La résidence accueil de Massy
- Un logement ça s'équipe
- Du côté des salariés

P. 5 et 6

Pour penser plus loin

Lutter contre la pauvreté ?

- Tout va plus mal ?
- Oui au Nom pour dire Non

P. 7 à 14

Dossier

Le logement d'abord

- l'Atelier d'échanges : le logement d'abord et après ?
- SNL et la FAP
- SNL-Prologues

P. 15 à 18

La gazette des Pensions de Famille et de la Résidence Accueil

- Voyages, excursions et fiestas

P. 19 et 20

Tour de l'Essonne des GLS

- Gif
- Marcoussis

P. 21 à 23

Pages ouvertes

- Palaiseau, coopération culturelle avec la ville
- Longpont, Brétigny, Bures-sur-Yvette
- Nos peines



Les candidats (à la Présidence) et le mal logement.

Permettez-moi de faire de cet éditorial un moment de publicité pour un document qu'il est vital de connaître. Il contient une analyse solide, qui fait réfléchir. Il s'agit du 22ème rapport sur l'Etat du mal-logement de la Fondation Abbé Pierre, que nous appellerons plus familièrement la FAP. (cf. p.9)

Le 31 Janvier la FAP, rendait donc son vingt-deuxième rapport annuel sur le mal-logement en France. Dans le contexte électoral que nous connaissons ce rapport a une résonance particulière. Cinq « grands » candidats avaient été invités à présenter leurs propositions sur le logement des personnes très démunies et la résorption des inégalités. Tous sont venus sauf François Fillon qui s'était fait représenter. Cela témoigne du « passage obligé » que représente le rendu de ce rapport annuel et de l'indépendance de la FAP par rapport aux divers choix politiques possibles. Les faits parlent, ou plutôt crient d'eux-mêmes.

Dans le contexte d'un creusement général des inégalités, le logement ne fait pas exception, bien au contraire. Le logement des personnes aisées s'améliore tandis que le mal logement des personnes en situation précaire s'accroît. Le mal-logement se concentre de plus en plus dans certaines régions de forte activité économique.

La sortie du mal-logement passe par deux types de mesures : l'aide à la pierre et les aides à la mobilisation du parc de logements d'une part, les aides à la personne de l'autre. Il ressort du rapport que les deux types de mesures sont complémentaires et indissociables. Des menaces pèsent sur les aides à la personne : la réduction du champ ou la suppression de l'APL (Aide Personnalisée au Logement), sans outil de substitution d'une ampleur au moins égale, auraient un effet désastreux. A SNL nous nous en rendons compte tous les jours : un point de vigilance essentiel quand nous examinons les programmes des candidats à la Présidence de la République...

La lutte pour l'accès à un logement décent passe par deux types de mesures : incitatives et contraignantes. Les mesures incitatives, comme les aides fiscales, peuvent avoir des effets positifs si elles sont assorties de contreparties sociales ; sinon, elles sont utilisées comme des produits de placement et transforment le logement, produit de première nécessité en un objet de spéculation. La simple « loi du marché » et la déréglementation ne font que creuser davantage les inégalités. Les mesures contraignantes peuvent, dit-on, paralyser les investisseurs. C'est loin d'être une évidence. A l'inverse elles permettent de sérieuses avancées dans la régulation des loyers. En effet, là où ils ont été mis en place (à Paris, demain à Lille), l'observatoire des loyers prévu par la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Renoué) et la détermination d'un loyer de référence ont eu un effet régulateur très net.

La FAP invite aussi à traiter le problème des expulsions, dont les arrêtés sont en forte croissance, en amont par un suivi des impayés, la compréhension de leur origine et une aide pour les surmonter. C'est tout le travail - difficile - de notre GLA (Gestion Locative Adaptée).

Ce rapport de la FAP constitue, comme chaque année, une analyse essentielle de la situation du logement, et plus généralement de la situation - tout court - des personnes en grande difficulté, tant il est vrai que la précarité en matière de logement ne peut être dissociée des difficultés en termes d'emploi, de santé, de lien social et de reconnaissance sociale.

La lecture n'en est pas toujours aisée, mais les idées simples ne sont pas de mise. C'est un outil de référence indispensable.

Hervé de Feraudy, Président de SNL Essonne

Quoi de neuf à SNL Essonne ?

Agenda

Février

- **Dimanche 26 février 2017 à 16H** Théâtre aux Molières au profit de SNL : *L'idée qui tue*
- **Lundi 27 février 2017 à 20H30** Intergroupe Nord à Saulx-les-Chartreux

Mars

- **Mercredi 1er mars 2017 à 16H** Inauguration des logements à Linas
- **Judi 2 mars 2017 à 14H30** Culture du coeur aux Ulis : *Rencontre Essonne Danse* au service culturel des Ulis
- **Judi 9 mars 2017 à 19H30** Intergroupe à Lisse (Lisse, Saint-Germain-lès-Corbeil, Crosne,...)
- **Judi 9 mars 2017 à 19H** Formation : accueil des nouveaux bénévoles à Marolles : *bienvenue 1 - mieux connaître SNL*
- **Judi 23 mars 2017 à 14H** Séminaire salariés, bénévoles et locataires : *la participation des locataires*
- **Judi 23 mars 2017 à 20H** Réunion des responsables de GLS à Marolles
- **Samedi 25 mars 2017 de 9H à 19H** Opération *Un Toit pour Tous* au Carrefour Market de Chilly-Mazarin
- **Mardi 28 mars 2017** Intergroupe du Plateau de Saclay à Orsay
- **Judi 30 mars 2017 à 19H** Formation : accueil des nouveaux bénévoles à Marolles : *bienvenue 2 - en quoi consiste l'accompagnement à SNL ?*

Avril

- **Samedi 1er avril 2017** Les 20 ans de Saint-Germain-lès-Corbeil : jeux, atelier théâtre, musique et concert

Mai

- **Lundi 1er mai 2017 de 8H à 18H** Opération *Un Toit pour Tous* à la brocante de Saulx-les-Chartreux
- **Dimanche 21 mai 2017 de 8H à 18H** Opération *Un Toit pour Tous* à la brocante de Verrières-le-Buisson

Juin

- **Judi 1er juin 2017** AG de SNL Essonne

Retrouvez tous les autres événements sur notre site : www.snl-union.org, page Essonne

La résidence accueil de Massy



Après une longue gestation, la Résidence Accueil «La Maison de la Source» s'est ouverte mi-décembre dernier. La réalisation est vraiment magnifique et chacun(e) pourra à l'occasion s'en rendre compte sur place, au 32 rue de Migneaux à Massy. La Maison est prête à accueillir 8 personnes en souffrance psychique mais stabilisées, sans limite de durée (chaque résident(e) étant bénéficiaire de l'AAH). Actuellement 6 personnes célibataires ont été accueillies - 3 hommes et 3 femmes de 25 à 57 ans - dans une ambiance chaleureuse tenant compte de l'histoire de chacun et goûtant le bienfait inestimable de voir brisée la solitude !

Fruit d'un partenariat entre SNL et l'association des Sources Claires, le fonctionnement s'organise au mieux entre les bénévoles et les travailleurs sociaux, selon le bon modèle d'accompagnement des opérations classiques de SNL. A noter tout de même la très grande mobilisation d'énergies des uns et des autres ... surtout pour le démarrage depuis 2 mois.

Chacun est logé dans son propre studio mais en lien avec les autres, avec la dimension communautaire qui est «au cœur» du projet de vie et selon l'esprit d'ouverture et de bienveillance qui l'inspire ... Au quotidien, les journées s'organisent en premier lieu autour des repas préparés et pris ensemble pendant la semaine (sauf par conséquent les week-ends et lors des absences légitimes de chacun). Il y a là un pari gagnant pour la cohésion et l'harmonie de la maisonnée.

Outre cette bonne «activité autour des repas» et celle des autres tâches ménagères, les résidents organisent leur vie au mieux de leurs désirs et capacités. Chacun a son rythme avec les propositions extérieures de toutes sortes et celles offertes en interne en vue de contribuer au meilleur équilibre possible dans ce monde où beaucoup ont tant de mal à «trouver leur place», sinon à «exister». Entre la piscine, le chant, les balades, le théâtre et bien d'autres activités, la vie trouve un sens ... Mais surtout il faut ajouter le soutien mutuel - tout humble et discret - qu'il est bon et beau de souligner ... avec aussi parfois un humour qui réjouit le cœur quand on pense à la difficulté de vivre ces «maladies» avec tous les «deuils» que cela implique ! Belle leçon d'héroïsme : osons le dire.

Et puis ce n'est que le début : tout va prendre son envol au fil du temps ...

Jean-Baptiste Bourguignon

Un logement ça s'équipe

PROCÉDURE D'ACCÈS AU MATÉRIEL STOCKÉ SUR LE SITE «LA NOUVELLE BOUM» de SNL ESSONNE

A SNL Essonne, il existe 5 principaux lieux de stockage de matériel (mobilier, électroménager, vêtements, jeux, équipements bébé...) : à Massy, Palaiseau, Saint-Germain-lès-Corbeil, Sainte-Geneviève-des-Bois et Breuillet. Ces lieux de stockage sont destinés à équiper les ménages qui en ont besoin. Afin de faciliter la recherche de matériel pour tous les GLS de SNL l'Essonne, des locataires et bénévoles responsables des lieux de stockage, vous proposent un outil de recherche : « LA NOUVELLE BOUM » qui vous permettra de rechercher le matériel dont les locataires ont besoin.

Accès au site de la « NOUVELLE BOUM » :

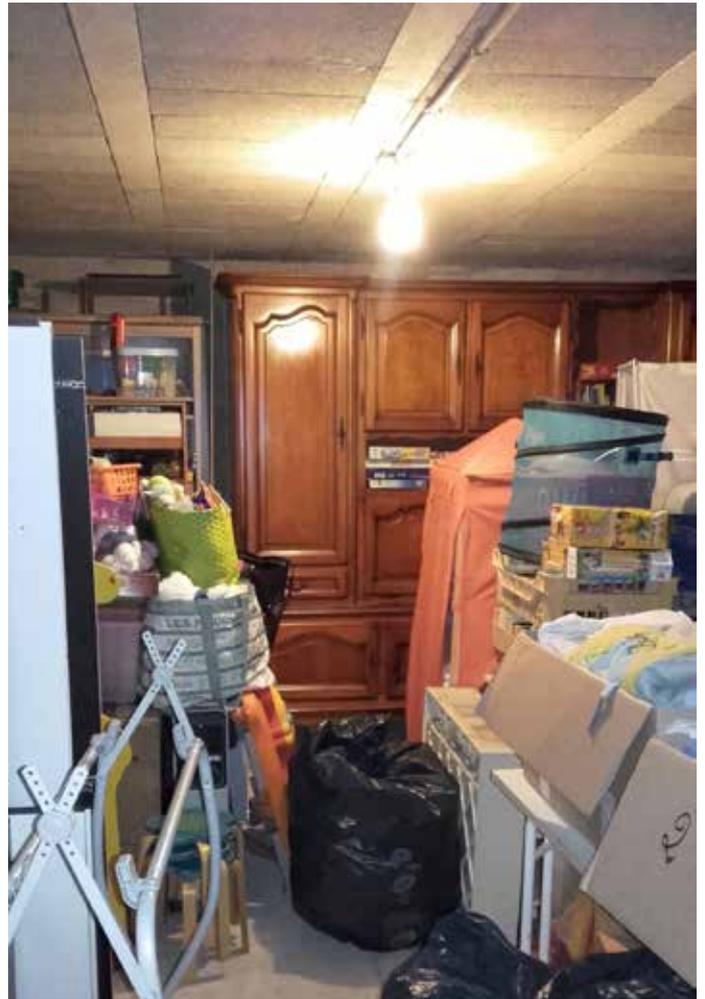
- Dans le moteur de recherche taper **Solidarités Nouvelles pour le Logement** ou directement l'adresse : <http://www.snl-union.org/>
- Sur le site de SNL UNION, dans la rubrique : OÙ NOUS TROUVER, cliquer sur **SNL ESSONNE**
- Sur le site de SNL ESSONNE, cliquer sur **SITE DES BENEVOLES**

Renseigner l'identifiant et le mot de passe (cf. si besoin le responsable du GLS)

- Sur la ligne en haut de page:
 - cliquer sur **la BOUM**
 - la page du matériel stocké en Essonne apparaît en *consultation*

Retrait du mobilier des lieux de stockage :

- Après avoir trouvé le matériel nécessaire dans l'un des lieux de stockage sur la « NOUVELLE BOUM »,



prendre contact avec l'une des personnes responsables du lieu de stockage concerné : en cliquant sur le **nom de la ville du lieu de stockage**, les coordonnées des responsables des lieux de stockage apparaissent.

Convenir alors avec le locataire et le responsable du lieu de stockage d'un rendez-vous pour venir retirer le matériel nécessaire au lieu de stockage.

L'équipe des responsables des lieux de stockage

Electroménager		un clic → sélectionner un lieu de stockage (ou peut associer plusieurs lieux)	
[sans consultation : Mesbis ou vers : Auto]		Breuillet • Massy • Palaiseau • St-Gen des Bois • St G. les Corbeil	
type		dimensions	lieu
un clic → un seul/plusieurs lieux			un clic → coordonnées du responsable
→ CUISINIÈRE	électrique ou gaz ?		→ Breuillet
→ CUISINIÈRE	électrique: 4 plaques et un four		→ Breuillet
→ CUISINIÈRE	CUIS GAZ 4 FEUX		→ St-Gen des Bois
→ FOUR	Micro onde		→ Massy
→ FOUR	Four électrique à poser		→ Palaiseau
→ LAVE LINGE	Vedette chargement sur le dessus	50x ht 36 x pf 38	→ Palaiseau
→ LAVE LINGE	Vedette chargement sur le dessus	ang40 prof62H 8	→ Palaiseau
→ LUMINAIRE	applique de salle de bain	larg 40 prof 62 H 03	→ Breuillet
→ LUMINAIRE	plafonnier 3 spots		→ Breuillet
→ LUMINAIRE	plafonnier cylindrique		→ Breuillet
→ LUMINAIRE	1 lampadaire	diamètre 48	→ St-G-les-Corbeil
→ MICRO ONDE	1 MICRO ONDE		→ St-Gen des Bois
→ PETIT ELECTROMENAGER	1 ASPIRATEUR DE TABLE		→ St-Gen des Bois
→ PETIT ELECTROMENAGER	2 FERS A REPASSER		→ St-Gen des Bois
→ PLAQUE DE CUISSON	4 foux électriques		→ Breuillet
→ PLAQUE DE CUISSON	3 feux gaz et un feu électrique		→ Breuillet
→ PLAQUE DE CUISSON	Plaques vitrocéramique		→ Massy
→ REFRIGERATEUR	Réfrigérateur bas		→ Massy
→ REFRIGERATEUR	Frigidaire bas		→ Massy
→ REFRIGERATEUR	Réfrigérateur Haut		→ Massy
→ REFRIGERATEUR	Réfrigérateur bas		→ Massy
→ REFRIGERATEUR	Prêt réfrigérateur conservateur	L 48 x P 53 ht 80	→ Palaiseau
→ REFRIGERATEUR	Réfrigérateur (à nettoyer et joint de porte à changer)	61x60x124	→ Palaiseau
→ REFRIGERATEUR	1 petit réfrigérateur neuf		→ St G. les Corbeil
→ divers	TELEPHONE		→ St-Gen des Bois

Du côté des salariés

Changement de directeur à SNL Essonne

La Lucarne doit à ses lecteurs de les informer du départ du directeur de SNL Essonne, Gilles Ruaud. Ce n'est pas de gaîté de cœur qu'elle le fait. En effet le Conseil d'Administration de SNL Essonne a été conduit à se séparer de son directeur le 6 janvier 2017.

Le recrutement d'un nouveau directeur est lancé et pour le moment le Président du CA de SNL Essonne, Hervé de Feraudy remplit bénévolement toutes les fonctions et les missions dévolues au directeur. Il est assisté de Michel Enjalbert, ancien Président de notre CA. L'ensemble du CA et du bureau ainsi que les salariés sont mobilisés pour que continue le travail qui nous réunit et mobilise aussi les bénévoles : l'accueil le plus large possible des sans-logis et leur accompagnement.

Gilles Ruaud dirigeait notre association depuis février 2004. En bon navigateur qu'il était il a su affronter avec succès des tempêtes qui, sans lui, auraient pu être fatales. Par son travail et son savoir-faire il a donné une belle notoriété à SNL, encouragé les initiatives des uns et des autres, suggéré des solutions à qui lui en demandait. Lui-même soulignait dans l'interview qu'il avait donnée à *La Lucarne* de novembre 2012 (disponible sur le site public de SNL Essonne) l'indispensable confiance qui devait présider aux relations entre le CA et le directeur. Dernièrement cette confiance n'existait plus.

Ainsi vont parfois les relations humaines. Puissent le temps, le cœur et la raison faire leur oeuvre d'apaisement.

Françoise Bastien

François Petetin est arrivé à la MOI

Le contrat de Frédéric Massin n'ayant pas été renouvelé, Valérie et Sandra ne pouvaient, seules, tenir les promesses faites dans le cadre de l'opération «La France s'engage» : quarante logements construits ou réhabilités chaque année pendant trois ans.

François Petetin est arrivé à la MOI le 14 novembre dernier.

La maîtrise d'ouvrage (le montage des chantiers) et la maîtrise d'œuvre (leur suivi), François connaît : il est tombé dedans quand il était petit ! Il est en quelque sorte né dans le bâtiment.



Après des études spécialisées de haut niveau il a commencé à travailler dans l'entreprise familiale et a accumulé depuis trente ans une riche expérience tant dans la restauration de monuments (cathédrale de Sens, Nevers, cour du Palais Royal), dans la construction de bâtiments neufs que dans la réhabilitation de logements pour le compte de bailleurs sociaux (Logement francilien, 3F, LOGIAL). Il a toujours travaillé dans des PME et a acquis une expertise dans le domaine de la sécurité dont il a notamment fait profiter SNL-Prologues.

Actuellement, François est impliqué dans le suivi de cinq ou six chantiers (Boissy-le-sec, Villebon, Auvers-St-Georges, Milly, Etrechy et Linas). Valérie prospecte, nous explique-t-il, lui, il fait le diagnostic quand il y a une opportunité.

Les distances entre ces chantiers vous inquiètent pour lui ? Rassurez-vous, en deux ans et demi, il a parcouru près de 220 000 kilomètres, l'Essonne est à sa mesure !

Si nous devons vous le décrire par un mot, ce serait "passionné" ! Il fallait l'entendre parler du sous-oeuvre, des fondations difficiles !

Sa sensibilité aux problèmes sociaux est ancienne et lui vient de son milieu familial : déjà son père prenait comme ouvrier des «gars, comme il nous l'a raconté, qui sortaient de prison». Elle se traduit par son engagement dans les structures communales et sportives de la petite ville de 12000 habitants dans laquelle il réside : il est élu municipal, chargé de l'urbanisme et des finances et président du club de basket qui compte 300 licenciés. «SNL, un beau projet !» En résumé, une recrue de choix, parfaitement en accord avec la mission qui est la nôtre.

Bienvenue à toi François !

Michel Julian

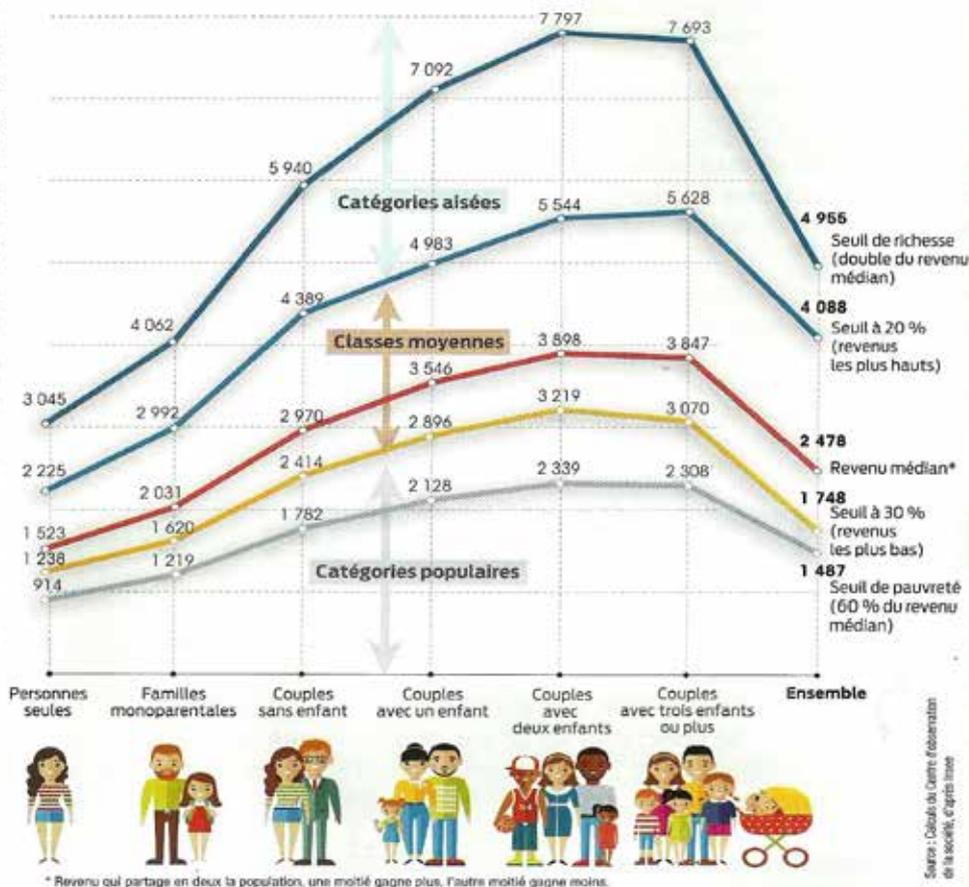
Louise Créhange, hôte de la Résidence Accueil de Massy (cf. p.3), est arrivée parmi nous : elle vous sera présentée dans la prochaine *Lucarne*.

Qui est riche, qui est pauvre ?

Avec un revenu identique, on ne mène pas le même train de vie en solo ou à cinq. Pour déterminer qui est riche, pauvre ou qui fait partie des classes moyennes, il faut donc tenir compte de la composition des ménages : personnes seules, familles monoparentales, couples sans enfant, etc. Pour déterminer les différentes catégories de revenus, nous avons adopté la définition du Crédoc et de l'Observatoire des inégalités, qui considèrent comme appartenant aux classes « moyennes » les personnes situées au-dessus des 30 % les plus modestes et au-dessous des 20 % les plus riches. Le seuil de pauvreté s'élève à 60 % du revenu disponible médian (selon lequel la moitié de la population gagne moins, l'autre davantage). Et le seuil de richesse est le double de ce revenu médian.

Ainsi, le seuil de pauvreté est situé à 914 euros pour une personne seule et à 2 339 euros pour un couple avec deux enfants. Jusqu'à 1 238 euros pour une personne seule et 3 219 euros pour un couple avec deux enfants, on appartiendrait aux catégories populaires. Les classes moyennes s'étendraient de 1 238 à 2 225 euros pour une personne seule et de 3 219 à 5 544 euros pour un couple avec deux enfants. La tranche supérieure commencerait respectivement à 2 225 et 5 544 euros pour les deux formes de ménages retenues. Si l'on fixe le seuil de richesse au niveau du double du revenu médian, on aboutit à 3 045 euros pour une personne seule et 7 797 euros pour une famille avec deux enfants. ■ L.M. ET L.J.

► Niveaux de pauvreté et de richesse en 2014, selon le type de famille, en euros par mois



► Niveau de vie médian selon la catégorie socioprofessionnelle, en euros

	2008	2009	2010*	2011	2012*	2013	2014
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	22 190	22 750	21 500	20 770	20 440	19 680	19 510
Cadre	32 820	33 760	33 020	33 280	32 910	32 200	32 310
Profession intermédiaire	24 180	24 540	24 380	24 090	23 990	24 060	23 830
Employé	19 840	19 880	19 610	19 240	19 000	19 220	19 310
Ouvrier qualifié	19 110	19 240	19 080	19 020	18 900	18 970	19 300
Ouvrier non qualifié	17 150	16 790	16 800	16 610	16 390	16 630	16 810
Ensemble	21 790	21 900	21 670	21 670	21 420	21 480	21 550

* Ruptures de série en 2010 et 2012.

Source : Alternatives Économiques, Hors-série, Octobre 2016

Les pauvres sont des profiteurs, s'ils sont pauvres, ce serait de leur faute, «s'ils sont à la rue c'est qu'ils l'ont choisi», «ils ne vivent pas si mal avec le RSA», «s'ils voulaient travailler, ils trouveraient».

Le mot proposé par ATD Quart Monde pour désigner la discrimination pour précarité sociale a été bien accueilli. Il faut maintenant le faire entrer dans le dictionnaire et pour cela l'employer au maximum afin qu'il passe dans le langage courant. Selon l'usage, 30000 occurrences sont nécessaires pour qu'un néologisme entre dans le dictionnaire. ATD Quart Monde a donc lancé un défi aux journalistes, blogueurs, écrivains et chercheurs pour qu'ils s'approprient le terme «Pauvrophobie» et l'utilisent dans leurs articles !

Alors en effet, OUI, il faut vraiment appeler les choses par leur nom : la discrimination pour précarité sociale est réelle et elle a désormais un NOM.

Marie-Noëlle Thauvin



L'Atelier d'échanges : le logement d'abord et après ?

L'ANSA, Agence Nouvelle des Solidarités Actives et Action Tank Entreprise et Pauvreté ont organisé conjointement un «atelier d'échanges» ayant pour titre : «Le logement d'abord et après ?»

*Alain Régnier, Président de SNL, était le grand témoin. Il donne à **La Lucarne** l'essentiel de son introduction à cette journée. Ensuite j'essaierai de restituer ce que j'en ai retenu.*

F.B

Le logement d'abord !

Il y a dix ans, des dizaines de tentes s'installaient le long du canal Saint-Martin. Le mouvement des Don Quichotte allait marquer l'actualité pendant plusieurs semaines.

Ce mouvement, animé par Augustin Legrand, accusait l'Etat d'inaction mais aussi le tissu associatif de s'accommoder d'une situation inacceptable avec plus de 100.000 sans-abri. Le Samu social de Paris était une cible des Don Quichotte qui voyaient en lui la caricature d'une réponse humanitaire sans perspective aucune de déboucher sur un logement.

Car pour les Don Quichotte ce que veulent les sans-abri ce n'est pas un toit pour une nuit mais un logement comme tout le monde !

A l'issue de ce mouvement, un nouveau plan en faveur des sans-abri était décidé et surtout une nouvelle loi était adoptée par le Parlement en un mois et demi, loi que l'on appelle aujourd'hui le DALO, Droit au Logement Opposable. Nous fêterons les dix ans de cette loi le 5 mars 2017.

Tout au long de ces dix années, un travail considérable de refondation des politiques d'hébergement et d'accès au logement a été conçu et mis en œuvre. C'est dans ce cadre qu'apparaît une nouvelle approche dite du logement d'abord.

Depuis les années 1970, les gouvernements successifs ont mis en place des réponses d'hébergement de plus en plus sophistiquées, allant de l'hébergement dit d'urgence à l'hébergement dit d'insertion, en passant par des places de stabilisation, des pensions de familles, des résidences sociales, des résidences hôtelières à vocation sociale, des lits haltesoins santé, des lits médicalisés au long cours et pour finir le recours massif aux nuitées hôtelières...

Aujourd'hui en Ile-de-France, l'Etat mobilise un parc hôtelier de 36.000 chambres d'hôtels soit 15 % des

capacités des hôtels d'Ile-de-France pour un coût astronomique de près de 300 millions d'euros...

Bien sûr, tout ce qui est fait et a été fait partait de la volonté de bien faire et d'apporter les meilleures réponses aux plus démunis. Il n'y a, bien sûr, pas de plan caché et de politique visant à « organiser » la rue.

Tous les acteurs ont conscience des limites actuelles du système. Des réformes ont été engagées sur lesquelles je voudrais revenir.

Plutôt que de définir un parcours vers le logement souvent présenté sous la forme d'un escalier, avec des marches à franchir, la majorité des acteurs s'est accordée sur une approche directe vers le logement dite « logement d'abord ».

Concrètement, cela veut dire que l'immense majorité des personnes n'a pas besoin de franchir toutes les marches des dispositifs d'hébergement, mais peut tout simplement accéder directement à un logement avec des formes d'accompagnement à définir allant de pas d'accompagnement du tout à un accompagnement intégré au logement et ce dans un cadre pluridisciplinaire à réévaluer périodiquement.

Au niveau européen, une conférence de consensus s'est tenue en décembre 2010, elle a recommandé cette approche à tous les Etats membres.

Pour vérifier cette hypothèse, déjà testée aux Etats-Unis et dans plusieurs pays d'Europe du Nord, l'approche a été d'expérimenter vers les publics dont on pense qu'ils sont les plus loin du logement, c'est-à-dire les sans-abri avec des problématiques psychiatriques lourdes.

Des études récentes ont montré qu'un tiers des SDF ont des problèmes psychiatriques et 10% d'entre eux souffrent de troubles sévères de type schizophrénie et bipolarité entre autres.

L'expérimentation a posé le principe d'un accès direct au logement de ces personnes, en leur proposant le choix entre 3 logements. Un accompagnement pluridisciplinaire a été mis en place 24h/24 et 365 jours par an. Il comprenait des travailleurs sociaux et des médecins.

En 2011 la plus grande expérimentation en Europe a démarré dans notre pays concernant 800 sans-abri dans 4 villes : Marseille, Lille, Toulouse et Paris.

L'expérimentation a duré 3 ans et les conclusions scientifiques ont été apportées début 2016.

Que constate-t-on ? Que plus de 80% des personnes sont toujours dans leur logement après

2 ans. On constate également une diminution par deux des addictions, en particulier à l'alcool. Plus de 20% des personnes du programme ont retrouvé un emploi.

Ces résultats bousculent nos préjugés et nos représentations. Comment des personnes dont on pense a priori qu'elles ne sont pas capables d'intégrer un logement le peuvent-elles en réalité ?

D'abord cette expérimentation a été basée sur le libre choix de la personne. Il s'agit de faire confiance, de se faire confiance. L'autre n'est pas différent de nous comme nous le pensons trop souvent. La capacité à habiter fait partie de nous : à nous de créer les conditions pour que chacun puisse l'exercer.

Bien sûr il ne s'agit pas d'opposer hébergement et logement, les deux doivent être disponibles mais l'objectif doit être de proposer en premier un logement. Evidemment dans notre région, cela peut sembler relever de l'utopie tant le manque de logements est criant.

C'est bien le sens du combat de SNL que d'offrir à tous un logement, un vrai logement, pas un hébergement ou une solution d'urgence qui ne permet pas à une famille, à des enfants de s'épanouir.

Je rappelle que près de deux millions d'enfants vivent dans la précarité et souvent l'insalubrité.

Il nous faut nous mobiliser encore davantage pour créer de nouveaux groupes locaux de solidarité et trouver de nouvelles opportunités immobilières.

Le « logement d'abord » ne doit pas être un slogan creux mais bien une réalité pour ceux et celles qui sont au bord du chemin sans espoir aujourd'hui d'un avenir meilleur.

Pour réussir ce pari que certains qualifient de fou, il faut que nous soyons encore davantage à l'écoute de nos locataires. Forts de leurs expériences, nous avons beaucoup à apprendre d'eux. Nous devons mieux écouter leurs souhaits, leurs conseils et leurs propositions.

Formons le vœu qu'en 2017, nous allons inverser la courbe du recours à l'hôtel et offrir plus de vrais logements. Avec la Fondation Abbé Pierre, nous allons faire du « logement d'abord » le combat de cette année présidentielle.

« Vivez les rêves que la vie vous défie de rêver ! »

Martin Luther King

Alain Régnier, Président de SNL

Une profane chez les pros

Je ne savais pas trop où allait me mener cette inscription à « l'Atelier d'échanges : le logement d'abord et après ? ». J'ignorais tout des associations invitantes, l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA) et Action Tank Entreprise et Pauvreté. Je connaissais, au moins de nom, la Fondation Caritas qui soutenait le projet. La présence du Président de SNL, Alain Régnier, en « grand témoin » me mettait également en territoire plus connu. Evidemment le thème m'intéressait. Il s'agissait de faire une sorte de point d'étape des actions engagées en France dans l'esprit du « logement d'abord », concept dérivé du programme américain du « Housing first ». Le « un chez soi d'abord » est une autre déclinaison de ce programme, peut-être plus spécialement destiné aux personnes souffrant de troubles mentaux. Bref, je pensais n'être pas en pays totalement inconnu.

Le 8 décembre dernier je me présente donc rue du Sentier dans un immeuble qui abrite aussi *Alternatives Economiques*, autre connaissance relativement familière.

Et voilà que je me trouve au milieu de gens jeunes, tout à fait sympathiques, venant de divers lieux de l'Hexagone : l'Isère, les Pays de Loire, Strasbourg et aussi l'Île-de-France. Peu de têtes chenuées donc. Ils parlaient en sigles et semblaient se comprendre. Nous nous installons autour d'une table. Alain Régnier introduit les échanges (cf. supra) et Ben Ricky, responsable du projet de l'ANSA puis Guillaume Ginèbre, chef du projet Logement Action Tank Entreprise et Pauvreté nous balancent à toute vitesse une série de diapositives (pardon de slides) également bourrées de sigles dont certains ne m'étaient pas inconnus mais que ma mémoire n'arrivait pas à me restituer assez vite. A côté de moi un monsieur un peu plus âgé que les autres paraissait aussi paumé que moi : c'était un bénévole de SNL 92...Mais les autres étaient tout à fait à l'aise. Pas étonnant : les échanges qui ont suivi le matin et l'après-midi - après un repas absolument délicieux que l'un des participants un tantinet grande gueule a qualifié de bobo - les échanges donc, ont confirmé que les participants étaient des travailleurs sociaux en prise directe avec les réalités vécues par les sans domiciles fixes. Ils faisaient état de pratiques et d'expérimentations neuves, « pratiques inspirantes » qui paraissaient tout à fait passionnantes. Bien sûr les insuffisances budgétaires présentes et prévisibles étaient soulignées mais ne semblaient pas casser les énergies.

Qu'ai je retenu à mon niveau de cette journée et des documents que les organisateurs nous ont fait parvenir ensuite ?

- Le «parcours en escalier» qui va de la rue au logement autonome en passant par l'hébergement d'urgence, l'hébergement d'insertion et le logement accompagné est purement théorique : l'expérience prouve que les personnes font des allers et retours de la rue à l'hébergement et accèdent rarement au logement accompagné. Or les SIAO (le 115), Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation, orientent prioritairement les personnes vers des hébergements.

Certaines pratiques comme celle de l'association TOTEM de Grenoble prouvent que le logement est immédiatement un outil de réinsertion sociale : bien accompagnée, une personne vivant depuis longtemps dans la rue peut directement passer dans un logement pérenne. Il s'agit de partir des demandes des personnes elles-mêmes et non d'une évaluation de leur capacité à habiter un logement durable ou même un logement passerelle.

De quoi questionner nos pratiques...

- La multiplicité des dispositifs possibles - intéressants - demandent des mesures budgétaires concrètes.

- Les résidences sociales ne sont pas souvent adaptées aux familles (cf. les dites «Pensions de Familles» qui n'acceptent pas toujours les enfants).

- Dans certaines associations des «travailleurs pairs» font partie des salariés ou des bénévoles. A ma grande honte j'ai dû demander discrètement ce qu'était un «travailleur pair». C'est une personne qui a vécu les mêmes difficultés - la rue par exemple - que les gens dont elle s'occupe et qui est salariée.

En fait j'en avais déjà rencontré lors d'une formation sur le logement des personnes psychologiquement malades et avais été très impressionnée.

Quelques questions en guise de conclusion : nous voulons être attentifs «aux plus démunis» : comment choisissons-nous nos locataires ?

Avons-nous le choix de changer nos pratiques ? Pourquoi et comment nous résolvons-nous aux rares expulsions ?

Les groupes de travail sur l'accompagnement et la place des locataires dans notre association planchent précisément sur ces sujets. Il en sera question à la réunion des salariés et des bénévoles et à l'AG. Nous en reparlerons dans *La Lucarne*.

A signaler sur le site de SNL une bien intéressante interview de Bruno Tardieu, délégué national d'ATD Quart Monde de 2006 à 2014 : elle est intitulée : «la participation des locataires au projet SNL».

Françoise Bastien

SNL et la FAP

L'état du mal-logement en France Rapport annuel 2017

Le 31 janvier 2017 le rituel bien rodé de la présentation annuelle par la Fondation Abbé Pierre (FAP) de son rapport sur le mal-logement s'est déroulé à l'Espace Grande Arche de la Défense. Comme chaque année les grands médias que sont encore la radio, la télévision et les journaux nationaux traditionnels ont rendu compte de la manifestation et ont fait quelques «focus» sur les personnes et les familles mal logées ou à la rue. Un « marronnier » de plus au cœur de l'hiver ?

Sûrement pas pour les milliers de personnes rassemblées - dont, bien sûr, des membres de SNL - qui ont écouté les interventions suivies de débats des responsables de la FAP et d'Emmanuelle Cosse, Ministre du Logement et de l'Habitat durable, puis, l'après-midi, les engagements de cinq candidats à l'élection présidentielle : François Fillon, représenté par Isabelle Le Callennec, Jean-Luc Mélanchon, Yannick Jadot, Benoît Hamon et Emmanuel Macron.

A l'issue de cette journée chacun pouvait emporter le volume contenant le rapport pour élargir et préciser ses connaissances et poursuivre sa réflexion.

Ce rapport ne se contente évidemment pas de faire le bilan d'«un quinquennat en demi-teinte pour les mal-logés» en analysant la mise en oeuvre des lois et des dispositifs de la politique du logement. Il replace le rôle du logement en tant que «reflet des inégalités sociales», analyse les situations selon les territoires, les conditions de l'habitat (les passoires thermiques...), les difficultés de la mobilité résidentielle etc...

Le rapport est facile à télécharger à partir du site de la FAP. (Cf. aussi l'article de Michel Julian dans *La Lucarne* de novembre 2016)

Les relations entre SNL et la FAP sont étroites et nous vous proposons ci-dessous l'interview de Bertrand Lapostalet au sujet du partenariat de SNL avec le programme *Toits d'Abord* de la FAP.

Vous pouvez lire aussi cette interview sur le site de SNL, toujours intéressant à consulter.

F.B

Partenariat : le programme Toits d'Abord de la Fondation Abbé Pierre

Solidarités Nouvelles pour le Logement a établi un partenariat durable et essentiel avec le programme Toits d'Abord de la Fondation Abbé Pierre. Toits d'Abord soutient et accompagne le développement du pôle de Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI) de SNL, et la production de logements très sociaux à coût d'usage maîtrisé.

Entretien avec Bertrand Lapostolet, chargé du programme «Toits d'abord»



Le programme «Toits d'Abord» est le 3ème programme de soutien au logement d'insertion de la Fondation Abbé Pierre (FAP), après «1500 logements très sociaux» (2005) puis «2000 toits pour 2000 familles» (2008). 4 personnes (2,5 ETP) traitent 200 conventions par an, pour un volume de 600 à 700 logements. Depuis 2005, ces programmes de soutien spécifiques à la production de logements d'insertion ont permis de soutenir la création d'environ 7000 logements. Il s'agit de l'effort le plus conséquent de la Fondation : Toits d'Abord mobilise plus d'un quart des subventions allouées par la Fondation Abbé Pierre. C'est un engagement fort de la FAP, pas du tout anodin, que les administrateurs ont souhaité maintenir dans la durée, convaincus de la pertinence de la réponse. La FAP contribue ainsi à hauteur d'environ 10% de l'investissement pour chaque projet SNL.



Combien de partenaires pour Toits d'Abord ?

Nous avons une quarantaine de partenaires MOI. Ce sont des associations ou des acteurs coopératifs à gouvernance associative (UES, SCIC...), avec qui la FAP travaille sur plusieurs années.

Le programme est national, majoritairement concentré dans les régions les plus peuplées qui sont aussi celles qui concentrent le plus de mal-logement : Ile de France, Rhône-Alpes, Nord-Pas de Calais, PACA. La couverture territoriale s'étend : c'est la démonstration qu'il y a des besoins partout !

Les réponses à apporter à ces publics éloignés des

circuits classiques du logement sont très différentes même au sein de l'Ile de France.

Il y a une grande convergence entre le type de production de SNL et ce que nous souhaitons soutenir. La FAP a aussi d'autres partenaires en IDF, qui s'occupent d'autres segments. L'apport de la FAP est complémentaire à la levée de fonds propres amenée par les bénévoles de Solidarités Nouvelles pour le Logement. Pour travailler en secteur très tendu, on doit aider SNL pour l'obtention «des fonds gratuits» (les subventions), car le coût du foncier et des travaux sont importants. L'équation économique n'est pas facile à résoudre !

Quels sont les critères pour soutenir un projet ?



Nous travaillons avec des acteurs qui partent de la demande. Et pour les demandes prioritaires de logement qui sont bloquées, en rapport avec le territoire concerné.

Les projets de logements d'insertion que nous aidons à financer ne doivent pas être stigmatisants. Ils doivent être complètement invisibles, notamment par le rachat de lots de copropriété, qui ne se différencient pas du lot d'à côté. Il faut que la partie «bâti» du projet soit une aide au parcours des gens : qu'elle soit une image positive. Nous attachons de l'importance à la qualité patrimoniale. Le programme Toits d'Abord, c'est bien du «travail en dentelle».

La taille moyenne des opérations est de 2 logements. Les projets doivent au moins proposer une gestion locative adaptée et une possibilité d'accompagnement par des bénévoles, et/ou des professionnels, en fonction des besoins. Il n'y a jamais «que du bâti» et nous ne soutenons que très peu de constructions. Nous sommes enfin très mobilisés dans la lutte contre la précarité énergétique. Même avec des loyers en PLAI, il faut penser aux coûts d'usage pour les locataires : l'eau, l'entretien, et surtout l'énergie. Il ne faut pas que le locataire soit obligé d'arbitrer dans ses dépenses, déjà contraintes ! Une bonne réponse, c'est un logement sobre, non pas spartiate, mais conçu pour une utilisation normale, confortable, qui soit adapté aux ressources des gens. On ne soutiendra pas un projet qui ne prenne pas en compte ces aspects-là.

« Le contexte actuel n'est pas facile »

On constate malheureusement l'érosion des financements Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI). On essaie de travailler avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) : on a obtenu un fléchage des amendes Solidarité Renouvellement Urbain (loi) sur la proportion de logements très sociaux. Cela fait maintenant

4 ans que cet argent n'arrive pas à être utilisé correctement pour cause d'usine à gaz administrative et d'absence de réelle volonté de mise en œuvre ! En juin 2016, on ne connaît toujours pas les conditions de ce co-financement ...



Comment peut-on financer un projet dans ces conditions ? Comment négocier un compromis de vente pour acheter un bien et faire

du logement d'insertion si l'on ne sait pas dans combien de mois on pourra lever la réserve d'obtention des financements ?

Il y a eu une alerte, grâce à la mobilisation associative, en cours d'année 2015. La FAP, la FAPIL, SOLIHA (1), sont allés au ministère pour dire qu'il fallait prendre des mesures. Cela a permis de soutenir la production d'à peine plus de 600 logements ; c'est mieux que les 300 de l'année précédente, mais ce n'est pas suffisant. Un travail de conviction permanente est à faire...



On a l'ambition d'une production plus importante. Le besoin quantitatif sur le plan national, de production annuelle de logement est de l'ordre de 5000 par an. Les besoins quantitatifs ne sont pas démesurés !

Vu les besoins, il est scandaleux et très dommageable de constater que Le Fonds National de Développement d'une Offre de Logements Locatifs Très Sociaux (FN-DOLLTS intégré depuis juillet 2016 au Fonds national des aides à la pierre) dispose d'environ 20 millions qui n'ont pas été engagés...

La mobilisation du foncier

Il y a deux manières d'utiliser le foncier privé, la première étant de l'acheter. Lorsqu'on est dans l'associatif en « secteur tendu » comme dans une bonne partie de l'Ile-de-France, le prix au mètre carré est très cher et nous ne sommes pas prioritaires par rapport aux autres acheteurs, nos réserves dépendant de l'obtention des financements. L'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) permet de bénéficier de foncier qui va être rendu accessible. SNL en a bénéficié, notamment en Essonne.

Le démembrement de propriété, sur le parc privé ou de collectivités, est un autre moyen. On propose de prendre en bail à réhabilitation (BAR), ou en bail emphytéotique. Avec le soutien à la MOI, nous apportons

une solution à deux problèmes fréquents rencontrés par les collectivités : une demande de logement non résolue, et un bâti en déshérence. Le bâti est valorisé car réhabilité avec une vraie qualité de réalisation technique, et son usage est garanti pour le logement très social.

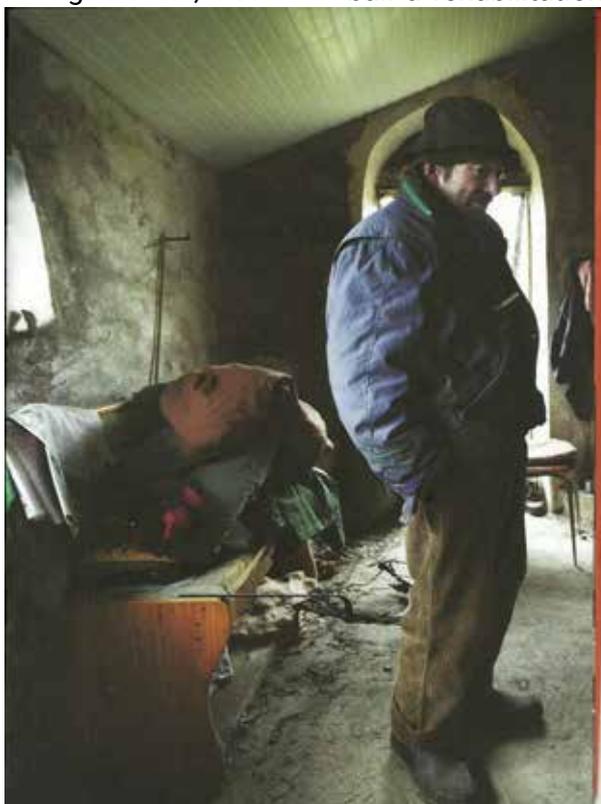
Les propriétaires privés qu'on arrive à mobiliser sont déjà très militants. Il faut renforcer l'attractivité économique de ces dispositifs afin d'obtenir que l'équilibre de la contrepartie soit suffisamment intéressant. Pourquoi par exemple, ne pas proposer un loyer capitalisé pour les baux à réhabilitation ?

Si une commune a l'habitude de travailler sur un temps long, comment imaginer, pour un particulier, pour une famille, de se projeter sur 40 ans ? C'est mettre en question la transmission familiale... Si le minimum légal du bail à réhabilitation est de 12 ans, on voit que pour

emporter l'adhésion des privés, il faut être sur un cycle de 15-20 ans maximum ; sauf qu'avec des durées si faibles, il est très compliqué d'équilibrer financièrement les opérations.

Si on veut mobiliser davantage, il faut de la publicité, de l'amélioration des financements, soutenir les opérateurs et leur offrir une visibilité, car aujourd'hui la fragilité des acteurs de la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion est inconciliable avec la durée des cycles de production.

Il faut que la collectivité garantisse des ressources. Les arbitrages sont à court terme. Aujourd'hui on consacre des millions d'euros à payer des nuitées d'hôtel, alors qu'une partie conséquente des gens qui y sont logés pourrait être des locataires SNL avec une meilleure réponse...



locataires SNL avec une meilleure réponse...

Augmenter la production de logements SNL de 50 à 150 logements par an ?



Le potentiel y est ! Cela implique deux choses : développer à l'intérieur des départements une capacité de production (dans les 92 et 94) et défricher de nouveaux territoires (dans les 77, 93 et 95).

Il faut aussi faire attention, dans nos secteurs associatifs, à travailler en coopération et pas en concurrence ! Il y a suffisamment de travail pour tout le monde !

Le modèle SNL est un modèle «bottom-up» (en français, démarche ascendante), qui part des groupes locaux. Ça prend du temps ! Il y a tout à faire sur les nouveaux territoires !

(1) FAPIL, Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement
Association SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat

Dans le cadre de la formation destinée aux membres de SNL Essonne Eric Aleyat-Dupuis, directeur de SNL-Prologues, a présenté Prologues et son rôle fondamental dans l'activité de SNL. Pour de nombreux bénévoles ce fut une découverte tout à fait intéressante.

Michel Peyronny représente l'Essonne au CA de SNL-Prologues. Il permet à ceux qui ont assisté à la formation de « réviser » et aux autres de s'instruire.

SNL-PROLOGUES, coopérative des associations SNL pour porter la propriété des logements

La Société Anonyme (SA), SNL-PROLOGUES, a été constituée en novembre 1995 pour porter le patrimoine de SNL et en assurer la maîtrise d'ouvrage. Cette création, encouragée par la Caisse des Dépôts et Consignations et les pouvoirs publics, a été rendue indispensable compte-tenu du développement du patrimoine.

SNL-PROLOGUES dispose depuis 2004 de la qualification d'entreprise solidaire. Elle a existé sous la forme d'une Union d'Economie Solidaire à statut de Société Anonyme à responsabilité limitée jusqu'en 2010. C'est maintenant une Société anonyme. Son capital est variable. Comme les associations SNL, elle est affiliée à la Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL). La durée de la société est de 99 ans et le nombre d'actionnaires est pour l'instant limité à 300 (au 31/12/2015 le nombre d'actionnaires est de 273). La loi "Economie Sociale et Solidaire" du 31 août 2014 et la loi de finances de 2016 ont fait évoluer les modalités régissant les investissements solidaires et les entreprises bénéficiaires dorénavant appelées "**Entreprises Solidaires d'Utilité Sociale**" (ESUS). Cet agrément ESUS a été délivré à SNL-PROLOGUES le 21 mars 2016 en substitution à l'agrément d'entreprise solidaire qu'elle avait depuis 2004 et confirme ainsi la continuité de ces financements.

SNL-PROLOGUES est également agréée par le Ministère du Logement pour son activité de maîtrise d'ouvrage pour produire, en faveur des personnes en difficulté, des logements très sociaux. Elle a reçu l'agrément "Don en Confiance" du Comité de la Charte (bien qu'elle ne reçoive pas de dons), qui concerne toutes les structures SNL.

SNL-PROLOGUES contrôle et anime la prévention des risques de ses activités de production et de gestion immobilière décentralisées. SNL-PROLOGUES a un Commissaire aux Comptes.

SNL-PROLOGUES est elle-même contrôlée par les structures de contrôle du logement social de la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS) et de l'Agence Nationale de Contrôle des Organismes du Logement Social (ANCOLS).

SNL-PROLOGUES met également ses compétences de maîtrise d'ouvrage d'insertion au service de structures portant des projets de logements très sociaux, partageant les valeurs de Solidarités Nouvelles pour le Logement : par exemple la maison d'accueil pour personnes en situation de handicap psychique à Puis-saye pour l'ALVE, des logements accessibles aux handicapés pour les rapprocher de leur lieu de travail, des logements pour étudiants précaires à Bures-sur-Yvette pour EMMAÛS, la Résidence Accueil à Massy (cf. p.3).

SNL-PROLOGUES est administrée par un Conseil d'Administration composé des 5 associations SNL Départementales (5 personnes), de 4 personnes qualifiées dont le président (Jean-René Poillot), et de deux censeurs qui s'assurent du respect des statuts et des règles de gouvernance, tous sont bénévoles.



René Poillot

L'équipe de SNL-PROLOGUES est composée de :



Eric Aleyat-Dupuis

un directeur (Eric Aleyat-Dupuis), une comptable principale, une comptable, un responsable administratif, un responsable financier.

Un responsable informatique et une personne à la maîtrise d'ouvrage se partagent entre SNL-Union et SNL Prologues.

Le cœur de métier de SNL - PROLOGUES :

Elle est le maillon technique et administratif des SNL Départementales. Ces dernières ont l'initiative des opérations de création ou de réhabilitation de logements. La stratégie du mouvement revient à SNL Union qui s'assure de la cohérence du projet associatif. Elle porte la propriété ou est preneur de baux longue durée du patrimoine de logements sociaux. La maîtrise d'ouvrage faite en son nom est déléguée aux associations qui assurent le

travail de recherche, de montage des dossiers, de conduite des travaux. SNL- PROLOGUES qualifie l'engagement des opérations de logements et assure le suivi administratif, financier et comptable. Elle loue les logements aux SNL Départementales qui en assurent la gestion locative adaptée aux habitants.

Son activité s'articule autour de trois axes principaux : Le financement, la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI) et la gestion patrimoniale.

Le logement acquis par SNL-PROLOGUES est loué à la SNL Départementale à prix coûtant. Celle-ci le sous-loue ensuite au niveau PLAI (« logement aidé d'insertion ») avec un contrat d'un an renouvelable à la famille à qui a été affecté le logement. Le loyer payé à SNL-PROLOGUES par la SNL Départementale est établi sur une base annuelle qui permet à SNL-PROLOGUES de rembourser les emprunts ou reconstituer les fonds propres B investis, assurer les grosses réparations et couvrir ses frais de gestion.

La mise en œuvre d'une opération comprend quatre étapes clés :

- **l'engagement** (Promesse de vente préparée par la SNL D et signée par SNL-PROLOGUES) ;
- **l'acquisition** (acte préparé par la SNL D et signé par SNL-PROLOGUES, mobilisation de fonds propres de la SNL D et de SNL-Prologues, subventions instruites par les SNL D) ;
- **la mise en service après travaux** (première location décidée par la SNL Départementale) ;
- **la clôture de l'opération** (décidée conjointement) lorsque toutes les dépenses de travaux sont payées et les financements définitivement fixés et versés.

L'ensemble de ces étapes peut durer jusqu'à trois ans et les subventions nécessitent un délai important avant leur versement. Des préfinancements sont donc nécessaires.

Le financement des opérations:

SNL-PROLOGUES a en charge de s'assurer de la viabilité du plan de financement relatif au projet initié par les SNL Départementales.

Elle délègue à la SNL D le soin de monter le plan de financement et d'instruire les subventions publiques . La SNL D transmet le montage de financement à l'équipe de Prologues qui vérifie sa validité.

De manière générale, le financement d'une opération est assuré par 10 à 20 % de fonds propres issus des dons, 10 à 20% de prêts ou de fonds propres issus de la finance solidaire, 60 % de subventions publiques et environ 10% de subventions privées. En ce qui concerne l'Essonne, il y a en moyenne moins de fonds propres, moins de prêts et plus de subventions publiques que dans les autres SNL Départementales.

Les dossiers de subventions diverses sont instruits par les SNL D (MOI) et suivis par l'équipe de SNL-PROLOGUES.

Le capital de SNL-PROLOGUES est composé d'actions d'une valeur nominale de 200€ chacune, qui ne sont pas revalorisées. Il est de 31 587 k€ au 31 décembre 2015.

Il est détenu, à cette date, par :

- des actionnaires « de catégorie A » qui ont des logements de SNL-PROLOGUES mis en bail en leur faveur (5 SNL D, SNL Union, l' ALVE) pour 13 968 k€ (44%),
- des actionnaires « de catégorie B » 273 particuliers au 31/12/2015 et 6 fonds communs de placements solidaires pour 17 619 k€ (56%).

Depuis 2004, les particuliers peuvent devenir actionnaires de SNL (Actionnaires de catégories B). En 2015, ces particuliers contribuaient à hauteur de plus de 7 millions d'euros.

Pour un particulier souscrire au capital de SNL-PROLOGUES permet de :

Déduire 18 % de la souscription dans la limite d'une souscription de 100 000 € pour un couple et 50 000 € pour un célibataire, plafonné à 10 000 € de réduction par foyer (CGI Article 199-Article 13-0A). Ex : Pour une souscription de 4 000 €, 720 € peuvent être déduits de votre IRPP.

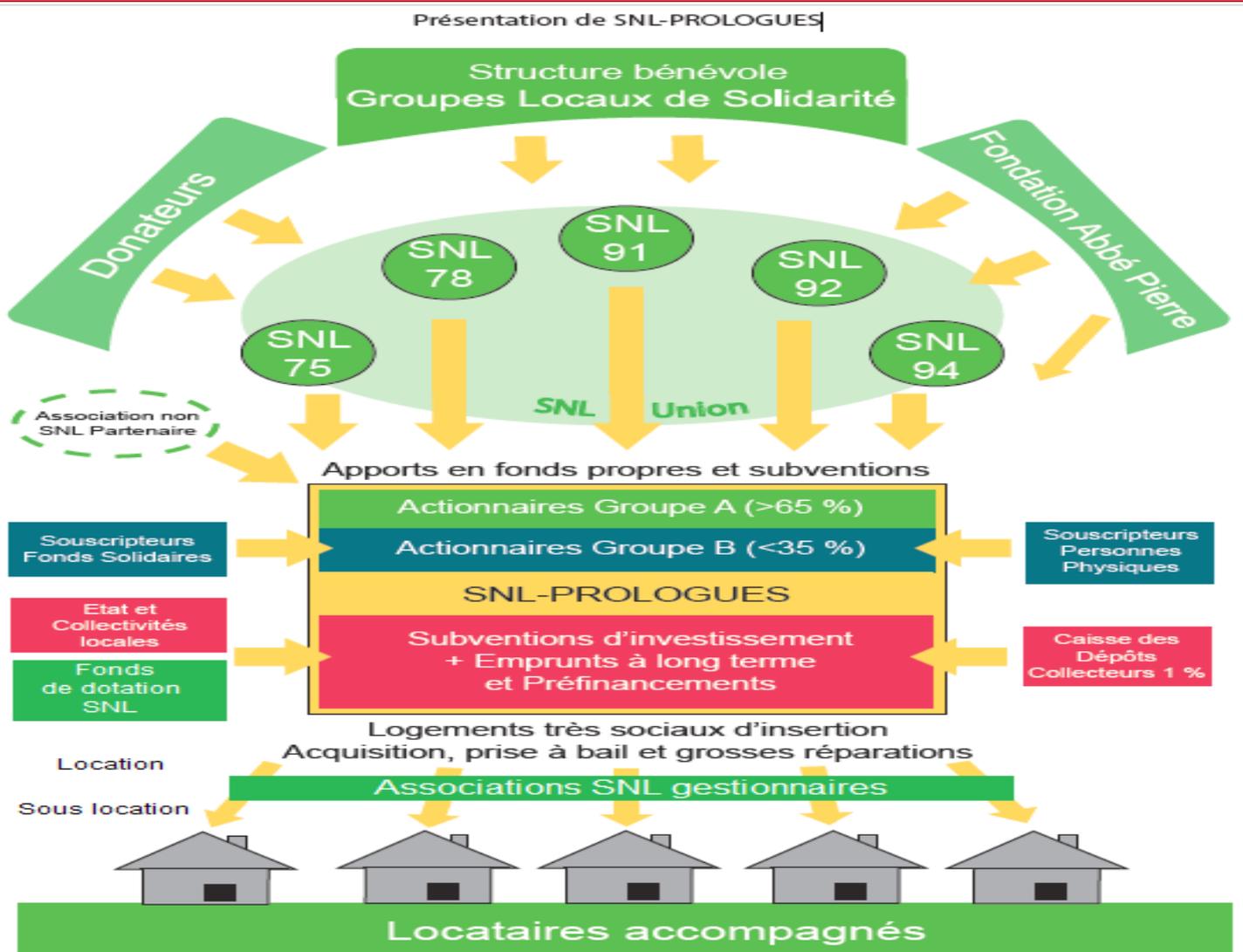
Ces parts B sont des actions dont le remboursement peut être demandé à SNL-PROLOGUES, selon les modalités définies par ses statuts. Les actions valent 200 € et ne sont pas revalorisées.

Les souscripteurs sont des « associés » de SNL-PROLOGUES. L'acquéreur d'actions devient un associé à part entière de SNL-PROLOGUES : certes il ne « pèse » pas comme une associations SNL dans la décision, et ce sont bien les associations qui en tout état de cause gardent le pouvoir de décision (leur part dans les votes ne peut descendre en dessous de 65%), mais ils ont droit à la même information, l'AG de SNL-PROLOGUES leur est ouverte et elle est désormais précédée d'une réunion d'échanges et d'informations dédiée aux porteurs d'actions de catégories B.

Détention du capital social au 31 décembre 2015

SNL-PROLOGUES	Associés	Montant du capital détenu (€)	%	nombre d'actions	nombre de logements SNL-PROLOGUES Acquis ou pris à bail
Actions de cat A	SNL UNION	55 200	0,17%	276	15 pour SNL 93
	SNL Paris	2 031 400	6,43%	10 157	119
	SNL Yvelines	2 432 400	7,70%	12 162	106
	SNL Essonne	7 186 600	22,75%	35 933	396
	SNL Hauts-de-Seine	705 000	2,23%	3 525	39
	SNL Val-de-Marne	1 445 800	4,58%	1 776	51
	ALVE	111 400	0,35%	557	34
	Sous-total A		13 967 800	44%	69 839
Actions de cat B	273 associés	17 619 200	56%	88 096	
Total		31 587 000	100,00%	157 935	760

Présentation des flux financiers pour la création des logements portés par SNL-Prologues



Les pages de **La Gazette des Pensions de Famille et de la Résidence d'Accueil** ont fait l'objet d'une préparation collective présidée par Sandrine : un certain nombre de résidents, deux stagiaires et Françoise, responsable de **La Lucarne**, ont ainsi constitué leur premier comité de rédaction. Une expérience à renouveler.

Depuis la mi-décembre (cf. p.3) une résidence accueil s'est ouverte à Massy et une nouvelle hôte y a été affectée. Les résidents participent à certaines activités de l'ensemble des pensions de famille dont, justement, ce comité de rédaction.



13 octobre Couscous à Guinette (Etampes)

La pension de famille d'Etampes a eu le plaisir de recevoir, pour la première fois depuis que Sandrine est sur le site, des bénévoles afin de leur faire découvrir la pension de famille, son fonctionnement et surtout pour partager un très bon moment en compagnie des résidents. Ainsi, Marie-France et Gilles DELOUIS et Jean ANASTASIADES, bénévoles du GLS de Massy ont pu savourer un couscous mijoté par Monsieur MANA nouvellement arrivé à la pension de famille.



La «soupe bonheur» de la Maison Notre Dame de la Source à Massy

« Voici comment nous est venue l'idée : Première chose, on s'est dit que cela serait important de faire une soupe maison et non industrielle pour la qualité de ses produits. C'est tout une préparation qui part de l'achat des légumes au marché jusqu'à la consommation de la soupe.

Pourquoi la soupe : c'est important de manger des légumes et c'est agréable de la faire ensemble.

Le «faire ensemble» est très important dans notre maisonnée, il implique la participation et l'engagement de chacun, ce qui donne encore plus de valeur au «vivre ensemble».

L'autre idée est que chacun mette «la main à la pâte » : pour beaucoup c'est une première immersion dans le monde de la cuisine. C'est aussi une façon de laisser libre cours aux échanges entre nous.

Comment ça se passe : ça commence par le choix des légumes en fonction de la saison. Par exemple, le potimarron est très prisé par les résidents, nous en mangeons toutes les semaines ! Nous veillons toujours à ce que chacun prépare le légume de sa préférence.

La soupe est un moment convivial fait de rires à partir des divagations des uns et des autres mais aussi de moments plus sérieux : on y aborde la politique, la religion, la culture, l'amour, les coups de coeur, les aventures quotidiennes, la vie quoi !

On cause de tout sauf de nos soucis, c'est un moment d'évasion, chacun a le sentiment d'exister. C'est l'occasion d'être acteur, de se sentir utile, d'accomplir une tâche et d'en être fier. C'est également un espace de liberté de la parole, chacun peut s'exprimer.

Ce moment se termine en beauté par la dégustation de la soupe et jusqu'à présent personne n'a refusé d'en manger !

Nous vous invitons, vous aussi à tester le produit, il est peu coûteux, il est généreux, il est goûteux et il est « partage ». Choisir le « faire ensemble » c'est adopter la bonne conduite ! Tentez l'expérience de la soupe collective !

Pour faire une bonne «soupe bonheur» : 1 kg de potiron, 6 courgettes, 4 carottes, 5 pommes de terre, 3 poireaux, 1 branche de céleri, 1 court bouillon, sans oublier l'essentiel : 1 soupçon de tendresse, 1 poignée d'humour,



1 grain de folie, ½ heure d'action et 500 grammes de graisses en moins LOL ! Cette recette est celle du coeur !

A vos assiettes ! »

Christelle

La Gazette des PF et de la Résidence Accueil

10-14 novembre Voyage en Bretagne



Le Mont Saint Michel



Au pied du Mont Saint Michel



Alligatorbay au Mont St Michel

Pierre : Le séjour était super, beaux paysages. On s'est bien amusés. On a fait des promenades sur le bord de la mer. Très agréable. On a bien mangé et le lieu d'hébergement était bien.

Marianne : J'ai aimé ce voyage. Notamment j'ai aimé voir les crocodiles et les grosses tortues (au Mont St Michel). J'ai eu une préférence pour la visite du Mont Saint Michel. L'hébergement à la Maison Saint François, Foyer de Charité (à Dinard) était bien. J'ai enfin bien aimé participer à la messe avec Séraphin.



La Maison Saint François à Dinard



Balade baie du Grouin

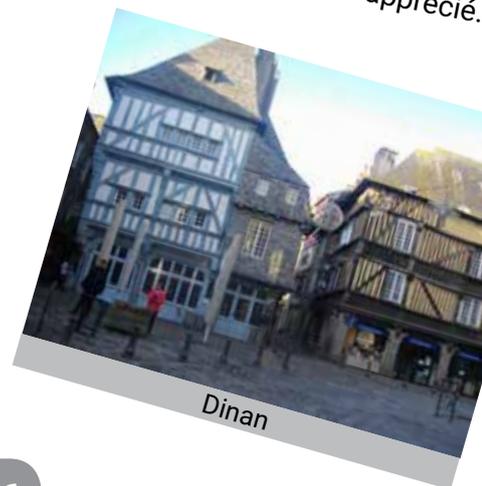


Étape au Mans

Mario et Eric : Séjour en période favorable, bon groupe, encadrement génial. Ambiance superbe. Cadre de la visite historique apprécié. Impeccable !



Le bateau pirate à Saint Malo



Dinan



A Saint Malo



Alligatorbay au Mont St Michel

La Gazette des PF et de la Résidence Accueil

16 décembre, Noël à Bruyères-le-Châtel



Etaient invités à cette fête les locataires des pensions de famille et ceux des logements temporaires. A voir les photos cela n'a pas dû être triste !



Marianne : nous avons dansé avec Pierre-François, écartés l'un de l'autre, et avec Bernard. Il danse bien.



Guillaume : J'ai dansé le zouk, rock années 80. J'ai échangé avec Annick, la maîtresse du dénommé Crumble (c'est un chien ! mais il ne faut pas le dire...). J'étais tellement bien que je suis resté jusqu'à la fin. J'ai donné mon cadeau (une tasse de café) à un copain de Palaiseau.



Ramazan : Je suis très content, j'ai adoré la musique. Tout était très bien, le repas, la danse. J'ai pu rencontrer des personnes. C'était agréable. Ce serait super si on le faisait tous les mois pour faire connaissance.

Ensemble pour Noël

Sortir de chez soi
Pour avoir le choix.
Retrouver la joie
Agrandir son moi.
Partageons Noël
Que la fête soit belle,
Transmettre sa chaleur
Offrir son bonheur.
Les lutins arrivent
Vos rêves se réalisent.
Que 2017
Arrive la comète
Soit la renaissance
Vers la quintessence

Bonne année à tous.
Merci à SNL aux bénévoles et aux professionnels de penser à nous rassembler.

Isma



Fabienne : J'ai dansé un petit peu toute seule aussi, il y avait un mélange de musique, il y avait même un peu de RnB. J'ai dansé avec Bernard. C'est lui qui m'a invitée. J'ai passé une excellente soirée.



A vous de jouer...

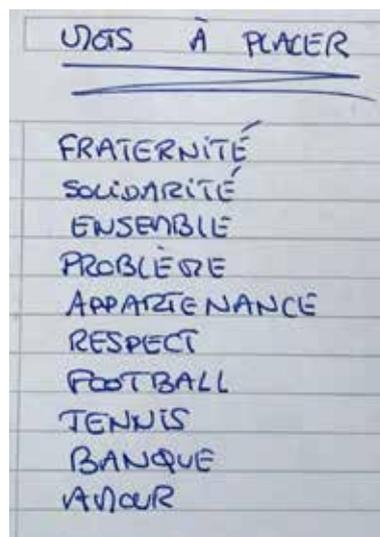
9 décembre, on fait du théâtre à Guinette (Etampes)

La pension de famille d'Etampes a noué un lien de partenariat avec l'association *Horizons* de la ville. C'est dans ce cadre qu'une représentation de théâtre a eu lieu à Guinette le 9 décembre. Annabelle nous en parle : je suis à *Horizons* où je fais du théâtre. Nous avons fait une représentation à Guinette pour montrer une pièce de théâtre qui se présente sous la forme de conte. Cette année le thème était « le rêve du trésor ». Un bon moment de détente !

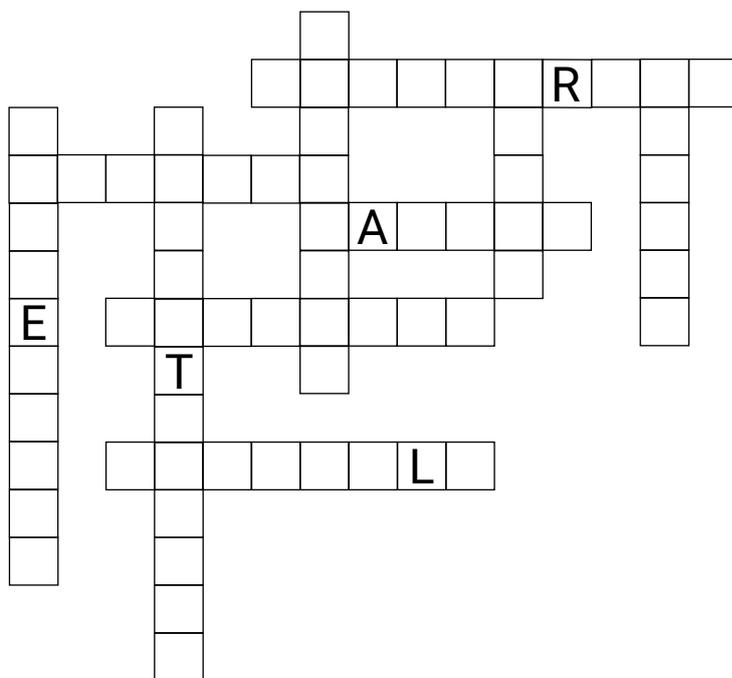
Automne, Visite de la verrerie de Soisy-sur-École

Mario, Bruyères-le-Châtel :

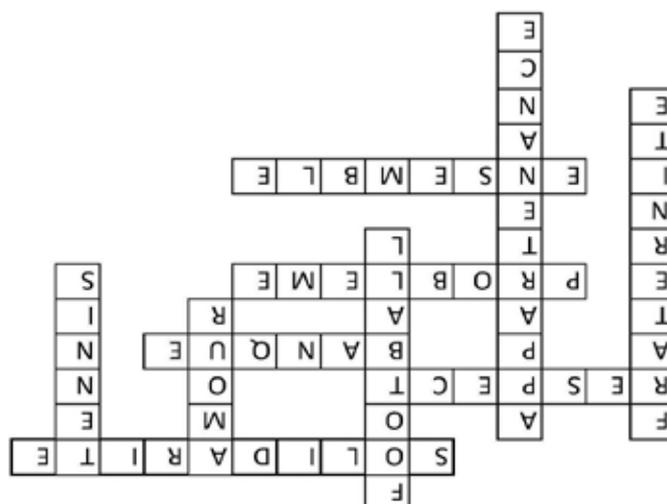
« C'était bien et intéressant. Nous étions 5 de la pension de famille de Bruyères-le-Châtel. Les gens n'étaient pas spécialement intéressés mais c'était l'occasion de faire découvrir autre chose. Nous avons appris le processus de fabrication du verre du début jusqu'à la fin. Il faut 15 à 20 minutes pour construire un globe de verre. Cette verrerie est très renommée. Maintenant, on a envie d'aller visiter une autre verrerie, à plus grande échelle ».



Liste élaborée au cours du comité de rédaction des Pensions de Famille et de la Résidence Accueil



Solution



Tour de l'Essonne des GLS

Yves veille aussi à l'**entretien du jardin** : tontes, élagages et vidages de gouttières forment le lot commun ; deux pères de famille ont donné un peu de leur temps pour l'aider ; seul M... fut de taille à manier notre tondeuse recyclée et un peu spéciale à vrai dire. Avec Françoise Bastien, nous avons inauguré les «visites annuelles» qui, de fait, sembleraient devenir bisannuelles tant leur mise en place n'a rien eu d'évident. On va s'y atteler de nouveau en échangeant les secteurs au sein de l'intergroupe du Plateau de Saclay.

Pour tous précieuses les formations dispensées à Marolles : chaude ambiance d'échanges croisés, enrichis de retours d'expérience, venant nourrir les exposés des formateurs ; rebondissements concrets débouchant notamment sur :

- l'accompagnement en démarches administratives pour le droit des étrangers en bénéficiant des conseils gratuits du GISTI (organisme qui nous avait dispensé la formation),
- la rédaction du petit Guide du Logement Social à usage des bénévoles (avec E. de Chambost) qu'on peut trouver sur le site internet.

Plus récemment ce fut la joie de trouver de nouveaux bénévoles (Dominique, Philippe, Elodie, Gérard) prêts à assurer la relève, joie relativisée par la déception de ne pouvoir créer de nouveaux logements par manque d'opportunités à Gif. Ne pourrait-on pas mutualiser le bénévolat ? A discuter lors d'un prochain intergroupe. Ce serait une solution partielle pour retenir ces nouveaux bénévoles que nous ne sommes pas en mesure d'occuper suffisamment du fait que nous n'arrivons pas à créer de nouveaux logements à Gif.

Enfin, après de multiples tentatives avortées, une petite fête de début d'été fut organisée dans le jardin avec succès. De même la sortie cirque à Longpont, organisée par Marolles, fut une réussite encourageante qu'on s'efforcera d'encore amplifier dans le futur.

Problèmes d'entretien récurrents : nos quatre appartements aménagés dans une maison traditionnelle en meulière sans isolation complémentaire autre que le double vitrage condensent sur les parois froides et développent des moisissures très vite après la remise en état. A noter que la famille qui occupe le 3 pièces à l'étage et qui, elle, aère régulièrement son logement, notamment du fait de l'exiguïté de la cuisine et à cause d'un chauffage trop puissant, ne souffre pas autant de ces désordres. Les doubles parois d'isolation intérieure que l'on a fait poser ne suffisent pas à s'affranchir de ce problème au point qu'une armoire IKEA de base surchargée d'affaires a joué le rôle de papier buvard et s'est avachie au bout de quelques mois ; que donnera la remplaçante, si importante qu'elle occulte la bouche d'aération que l'on a fait poser ?

Retour d'expérience qui mérite attention : nous bricoleurs, dont la plupart avons un certain âge et donc mal au dos, réclamons un armistice : halte à la récupération d'armoires d'occasion bon marché en pièces détachées dont les fonds sont, en principe, rigidifiés par des panneaux de simple carton mais qui sont en pratique un cauchemar à réutiliser dès le premier remontage. Conseillons plutôt la récupération de vrais meubles avec fond en contreplaqué. Osons dire que nous ne monterons plus de tels meubles.

Yves François

Marcoussis

La rencontre de SNL et de Marcoussis a eu lieu en 2004 grâce à Christian Duchet, à l'époque président de la nouvelle Maison Pour Tous et en recherche d'un gestionnaire pour les deux studios réservés à l'accueil des personnes en difficulté au sein même de la maison.

Rendez-vous pris, contrat signé le 1er février 2004 pour 10 ans et c'est le début de l'aventure, des rencontres, des événements parfois heureux, parfois houleux de la vie au 8 Boulevard Nélaton.

Août 2011, c'est l'ouverture d'une nouvelle maisonnée SNL, dans une bâtisse quasi historique (ex-bar célèbre à Marcoussis : Le Capri) aménagée d'une part en quatre logements temporaires au 46 bis rue Alfred Dubois et d'autre part en trois logements permanents au 3 rue de La Guillère. Une cour carrelée se trouve entre les deux bâtiments, un bel espace dont l'occupation pourrait être optimisée : sujet possible de réflexion pour les locataires et les bénévoles.

Quelques membres fondateurs sont restés dans le groupe local initial qui s'est renforcé pour atteindre un effectif de neuf bénévoles. Ils se partagent les tâches et accompagnent maintenant les locataires à raison d'un binôme pour deux familles. Les relations entre les

familles, le plus souvent cordiales, ont cependant dû être canalisées, à la suite de certaines perturbations. C'est ainsi qu'à la demande des locataires et en partie avec leur participation un règlement intérieur a été rédigé et adapté à la configuration de la maisonnée.

Marie-Antoinette Roy



Palaiseau : coopération culturelle entre la ville et SNL

Des bénévoles motivés du GLS de Palaiseau ont voulu recréer le lien avec le service culturel. Merci à Georges et Christiane, bénévoles auprès des locataires de la pension de famille de Palaiseau !

A la suite d'une réunion avec le service culturel de Palaiseau, Carole BANNIER, directrice du service culturel de Palaiseau, nous a proposé une coopération culturelle entre la ville, le Cinépal' et SNL. Afin de favoriser l'accès à la programmation culturelle aux locataires SNL qui peuvent en être éloignés de par leur situation personnelle de grande précarité, la ville s'engage à offrir 6 places (4 places pour des locataires et 2 places pour des bénévoles) et le Cinépal' s'engage à offrir 30 places à SNL.

La ville mettra en place également dans ce cadre, des actions de sensibilisation, de médiation et des rencontres en direction des bénéficiaires et des bénévoles de l'association SNL. En contrepartie, SNL devra s'associer à la ville dans la mise en place d'actions de médiation et de sensibilisation auprès des locataires et bénévoles.

SNL organisera, une fois par trimestre, une rencontre entre les locataires (logés à la pension de famille, en temporaire et durable), les bénévoles et le service des affaires culturelles afin de maintenir le contact, d'échanger sur les sorties des uns et sur les sorties à venir des autres. En fin de saison culturelle, la ville organisera une rencontre au sein du Théâtre de la Passerelle avec les locataires et bénévoles.

C'est un très beau projet de partage entre les locataires et les bénévoles. N'hésitez pas à vous approprier ce projet dans vos GLS !

Sandra Leroy, chargée de mission à la vie associative

Des confitures SNL au marché de Brétigny

Depuis 7 ans le groupe SNL de Brétigny Le Plessis-Pâté se transforme, au mois de novembre, en marchand de confitures. Sur le marché de Brétigny, en bonne commerçante l'équipe écoule entre 100



et 150 pots de confitures "maison". Tous les parfums trouvent preneurs et le bénéfice est d'environ 500€. C'est aussi une bonne occasion de faire connaître SNL aux chalandes du dimanche matin.

Blandine Blanchard

Concert à Longpont

Samedi 10 décembre, à la Basilique, plus de 250 personnes se sont retrouvées pour un concert donné par l'orchestre *l'Impromptu* au profit de deux associations sœurs : *Monde en Marge*, *Monde en Marche* (M&M) et SNL. Les GLS de Sainte-Geneviève-des-Bois, de Saint-Michel-sur-Orge, de Brétigny et de Morsang ainsi que M&M à Longpont s'étaient réunis dès le début de l'été 2016 pour organiser cette soirée festive.

Quelque 80 musiciens dirigés par les Chefs Léo Margue et Gabriel Philippot avec la participation de Guillaume Lefebvre, Violon soliste, ont interprété avec enthousiasme et brio :

- *Roméo et Juliette* (extraits) de Sergueï Prokofiev
- *Rhapsodies Hongroises* de Franz Liszt
- *Poème pour violon et orchestre* d'Ernest Chausson.



Nous avons reçu un accueil chaleureux du père Frédéric Gatineau en charge de la basilique et bénéficié d'un soutien logistique très précieux de M. Tricoire ! Roland Franquemagne de M&M et Francine Rouy, responsable du GLS de Sainte-Geneviève, ont rapidement présenté les actions des associations et le rôle des bénévoles au sein de celles-ci.

Ce fut une belle coopération entre les membres de l'association M&M et l'ensemble des groupes locaux avec des locataires ; ils n'ont pas ménagé leur énergie pour préparer cette soirée : communication sur tout le secteur, montage des estrades, vente des billets, préparation...accueil et distribution des programmes aux spectateurs sans oublier le rangement en fin de soirée : tout s'est fait dans la bonne humeur !

Les applaudissements nourris en fin de concert, et les visages lumineux tant des musiciens que des spectateurs étaient le témoin d'une soirée pleine de chaleur ! Alors la prochaine fois, on espère bien remplir la basilique deux fois plus (mais il faudra retirer les bancs !!) car tous nos locataires seront venus !

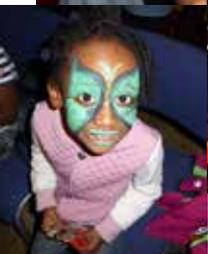
Marie-Noëlle Thauvin, Francine Rouy

5 novembre, après-midi de cirque à Longpont

J'ai reçu un appel de la maman d'Al Asane et de Djibi son frère, message enthousiaste et très reconnaissant après que les enfants lui ont raconté avec force détails ce merveilleux après-midi passé au cirque. Permettre aux enfants de tester des instruments, de se poser le problème du comment faire pour faire



tourner des assiettes sur un baton, un cerceau autour du poignet ou de la taille, jongler avec deux balles, tenir en équilibre sur une planche ou un ballon....accompagnés dans ces découvertes par des professionnels du cirque, patients et bienveillants, devant des familles ou des accompagnateurs pas toujours disposés par manque de temps à observer les enfants : on voit leur étonnement, leurs essais infructueux, leur persévérance au travail et souvent leur joie quand ils réussissent.



Enfin, de ce spectacle très réussi, émerveillement et éclats de rire ont amplement témoigné. Retour au domicile encore marqué par cet après-midi de découverte et de joie avec en témoignage un beau maquillage, comme un sceau magique qui autorise l'entrée dans le monde de la création et du rêve. Bravo !

Michelle de Chambost

Des donateurs à Bures-sur-Yvette



Vendredi 18 novembre, les GLS de Bures-sur-Yvette, Orsay, Gif, Linas et Marcoussis avaient invité leurs amis donateurs, au foyer G.Nicklès de Bures pour une soirée informative, amicale et festive.

Des bénévoles et des donateurs (certains ayant une double casquette) ont ainsi partagé un moment convivial autour du buffet garni par les uns et les autres, sous la houlette du GLS de Bures. Le système de vidéo-projection ayant fait preuve de bonne volonté après quelques hésitations, la présentation, prévue également au menu, des réalisations

et des projets de SNL dans le secteur put avoir lieu : le rôle de tous les acteurs était illustré par des témoignages recueillis dans différentes maisonnées.

Quelques rires se sont fait entendre dans l'assemblée suite à un commentaire sur le temps passé par les bénévoles à faire de l'accompagnement... visiblement, le temps n'est pas «compté» ni «donné» puisque c'est du temps d'échange où l'on reçoit aussi beaucoup ! Au cours de la soirée et à la suite d'une question, l'information concernant l'Association d'accueil et d'aide aux Réfugiés sur la commune de Bures-sur Yvette, l'ARBY, est apportée par Marie-France, responsable du GLS de Bures.

Expérience à renouveler en élargissant le cercle des donateurs! Un grand merci aux organisateurs de cette chaleureuse réunion, bonne occasion de partage et de rencontre entre les différents membres de nos groupes voisins!

Nicole Lempérière

Nos Peines

Giancarlo Zanni



Bien sûr il avait été obligé de se faire hospitaliser récemment à plusieurs reprises, mais en septembre il animait notre intergroupe du Plateau de Saclay, en décembre il n'avait pas pu assister à la dernière réunion de notre GLS d'Orsay car il devait prendre part par téléphone à une réunion cruciale du CA d'une entreprise à laquelle il s'intéressait de près : le PDG

d'Apple France n'avait pas complètement décroché mais rien dans son attitude avec nous à SNL ne laissait transparaître qu'il avait eu des responsabilités et un pouvoir considérables.

Grande gueule, Giancarlo ? oui mais il ne «la ramenait jamais». Comme le PDG qu'il était l'a dit au cours d'une interview de 1989, toujours disponible sur internet : «Il faut être sérieux professionnel mais ne pas se prendre trop au sérieux...»

Giancarlo nous a quittés la tête et le cœur en prise avec tout ce qui était sa vie, sans avoir eu le temps de décliner dans la dépendance ...

Le mercredi il n'était jamais disponible car il s'occupait de son petit-fils Gaëtan. On sentait l'amour et la fierté de sa famille : sa femme emportée par la maladie, ses trois filles, ses petits-enfants.

Pas disponible le mercredi, certes, mais combien de fois nous sommes-nous retrouvés chez lui à déguster ce qu'il nous avait préparé autour d'une table dressée comme sa femme aurait voulu qu'elle fût.

En juin dernier il avait fait une conférence dans un club de lecture parisien sur les deux tomes de *L'amie prodigieuse* d'Elena Ferrante. Erri de Luca avait été aussi son objet d'étude : Italie bien-aimée dont il avait gardé la nationalité !

En 1996 Giancarlo participe à la création de Logespoir, une association réunissant des bénévoles de Gif, Bures-sur-Yvette et Orsay avec le même type de

projets que SNL. Très vite cette petite association s'associe avec SNL et en 1998 Giancarlo lance le GLS d'Orsay autour de la réhabilitation de l'ancienne poste d'Orsay. Sa force de persuasion a assez facilement réuni un groupe de bénévoles. C'était il y a presque 17 ans. «Monsieur Zanni» était aimé et respecté des locataires. Il a aussi pendant plusieurs années fait partie du CA de SNL Essonne et il était un membre actif du CCAS de la municipalité d'Orsay.

Vendredi 23 décembre l'église d'Orsay était pleine. Parmi les nombreux témoignages le GLS d'Orsay ainsi qu'Etienne Primard, ont exprimé leur gratitude et leur peine.

Françoise Bastien et le GLS d'Orsay

Marie-Louise

"Marie-Louise,

Tu nous as quittés le 3 Décembre dernier. Douce, discrète, à l'écoute, force de proposition, nous avons aimé faire équipe avec toi à SNL. Tu étais très appréciée de tes voisins locataires SNL que tu accompagnais avec talent depuis 15 ans. Une amie nous quitte. Au revoir, Marie-Louise."



Le groupe local de Marolles.

Michèle Brégeon

Nous avons appris le décès de Michèle Brégeon qui était bénévole depuis janvier 1990 à Savigny-sur-Orge.

Nous pensons à Louis, son époux et à sa famille.

Vous souhaitez agir en faveur du logement ? Participez à SNL financièrement

Les dons collectés par SNL Essonne sont intégralement affectés à la création de logements et l'activité 2015 de la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion a permis :

- de mettre 23 nouveaux logements en service (Milly-la-Forêt, Massy, Lardy, Morsang-sur-Orge, Les Molières)
- au 31 décembre 2015, 104 nouveaux logements sont en préparation : 34 logements devraient être mis en habitation en 2016, et 34 en 2017. 3 dossiers sont en «panne».
- le service étudie la faisabilité de 31 nouveaux logements.

La création de logements dépend de vos dons. Nous comptons sur vous tous, donateurs, adhérents, pour, à nouveau, nous faire confiance par votre contribution ou don et le recrutement de nouveaux donateurs.

Nous avons besoin de vous parce qu'ils ont besoin de nous.



FAIRE UN DON

En versant un don à SNL, vous bénéficiez d'une déduction fiscale. Si vous versez 100€ cela ne vous coûte que 25€ (loi Coluche)

Mme, M. :

Entreprise :

Adresse :

Tel. ou/et mail :

Je soutiens Solidarités Nouvelles pour le Logement et joins un don de : €

Groupe de la commune de :

Siège

Autorisation de prélèvement automatique

A retourner, accompagné de votre RIB ou IBAN, à :
Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne
24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix
N° national d'émetteur : 43 27 96

Avec l'autorisation ci-dessous remplie :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le recouvreur désigné ci-dessus. En cas de litige, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte et réglerai directement le différend avec le créancier.

Fait à : le :

Signature :

FAIRE UN PRÊT

Les dons à SNL Essonne sont utilisés à 100% pour la création de logements. Le financement de chaque logement est assuré en grande partie par des subventions qui ne sont obtenues que si l'association apporte 10% à 15% du prix de revient en fonds propres, constitués essentiellement de dons.

Les achats et les travaux ne sont lancés qu'après la notification de subventions mais ces subventions ne sont versées que bien après l'achèvement des travaux.

Les prêts ne portent pas d'intérêt. Ils permettent le fonds de trésorerie nécessaire en attendant les subventions sans recourir à des emprunts dont les frais viendraient alourdir les charges.

Je prête sans intérêt, pour 3 ans, la somme de :

1 000 € 2 000 € 5 000 € Autre.....€

Je prête sans intérêt, pour 9 ans, la somme de :

1 000 € 2 000 € 5 000 € Autre.....€

Fait à : le :

Signature :

LIVRET AGIR & CARTE AGIR

- un livret d'épargne classique dont la moitié des intérêts annuels est reversée à SNL et bénéficie de la réduction d'impôts liée aux dons.

- une carte bancaire classique qui génère, de la part de la banque, un don pour SNL à chaque utilisation par son détenteur.

Contact (pour plus de renseignements :

Pierre Grimaud, au **01 42 01 72 00**

ou par mail : **p.grimaud@snl-union.org**)

Retrouvez toute l'actualité de SNL Essonne, Union et autres départements sur le site www.snl-union.org . Rejoignez SNL sur Facebook et Twitter.

La Lucarne - Journal de Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

Directeur de la publication : Hervé de Feraudy – Rédaction en chef : Françoise Bastien.

Comité de rédaction permanent : Françoise Bastien, Frédéric Bouchon, Michel Julian, Marie-Noëlle Thauvin.

Ont participé à ce numéro : Annabelle, Françoise Bastien, Blandine Blanchard, Jean-Baptiste Bourguignon, Michelle de Chambost, Hervé de Feraudy, Eric, Yves François, Guillaume, Guy, Isma, Christelle Journet, Michel Julian, Bertrand Lapostollet, Nicole Lempérière, Sandra Leroy, Marianne, Mario, Michel Peyronny, Pierre, Ramazan, Alain Régnier, Francine Rouy, Marie-Antoinette Roy, Marie-Noëlle Thauvin, les responsables des lieux de stockages, les GLS de Marolles et d'Orsay.

Maquette : Frédéric Bouchon.

Illustrations : Romain Barrier, Elian Guihard, Leonor Pardon et de nombreux photographes amateurs.

Tirage : 2 300 exemplaires / Imprimé par Adunat Communication

Édition Février 2017 / Dépôt légal ISSN 2260-6823

Bureaux : SNL Essonne - 24 rue de l'Alun 91630 Marolles-en-Hurepoix Tél. : 01 69 58 77 58

Courriel : snl-essonne@snl-essonne.org